



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Jeudi 18 novembre 2010 - 20 h - Siège de la chorale  
1, rue Vauban 68100 Mulhouse

---

**Présents :** François Brun, Thérèse Candau, Georges Cogordan, Jean-Michel Girard, Andrée Graff, Nathalie Hérold (chef de chœur), Martine Loewert, Geneviève Vogel.

**Absents :** Marie-Emmanuelle Badinand.

La réunion débute à 20 h 15 par l'examen des différentes rubriques prévues à l'ordre du jour.

### 1/ Année Liszt : dates et lieux des concerts en 2011

Après avoir recensé les différents édifices disposant d'un orgue, nous avons établi le planning suivant :

- Le samedi 28 mai à 20 h → Église St Laurent de Sausheim.
- Le samedi 18 juin à 20 h ou le dimanche 19 juin à 17 h → Église St Martin d'Ilfurth.
- Le mercredi 19 octobre à 20 h → Temple St Paul à Mulhouse.
- Le samedi 22 octobre → Temple St Jean à Mulhouse. C'est la journée anniversaire de la naissance de Liszt. L'événement sera scindé en deux parties :
  - a/ 19 h 30 → 1<sup>ère</sup> partie : conférence d'avant concert donnée par un conférencier invité, traitant de la question du religieux dans la musique chorale de Liszt.
  - b/ 20 h 15 → 2<sup>ème</sup> partie : concert.
- Le dimanche 23 octobre à 17 h → Collégiale de Thann (conférence préalable à 16 h 45).

Ces dates et ces lieux de concerts sont cependant tributaires des disponibilités de l'organiste et des établissements d'accueil ainsi que de la nature de l'orgue (les consultations sont en cours).

- En décembre 2011 → Concert de Noël, par exemple dans une maison de retraite ou dans un autre lieu restant à définir.

Les prises de contact avec les organismes d'accueil ont été confiés à :

- Jean-Michel → Église St Laurent de Sausheim
- Geneviève → Église St Martin d'Ilfurth
- Georges → Temple St Paul
- Jean-Michel → Temple St Jean
- Geneviève → Collégiale de Thann

S'assurer auprès des organismes d'accueil des possibilités de dates de répétition générale in situ compatibles avec les libertés de l'organiste. Bloquer ces dates lorsque le consensus est atteint. Prévoir un budget pour l'organiste, les frais de transport et éventuellement son hébergement.

### 2/ Contenu du programme Liszt

- **Première partie** (durée approximative 30 min) : pièces sacrées a cappella et/ou avec accompagnement d'orgue de Liszt : *Pater noster III*, *Ave Maria I*, etc... pièces pour orgue solo de Liszt, laissées aux choix de l'organiste.
- **Seconde partie** (durée approximative 35 min) : Une pièce d'orgue et la *Missa Choralis* de Liszt.

### **3/ Travail en pupitre**

La formule actuelle (travail en tutti) sous l'égide de Nathalie semble convenir au plus grand nombre. Cela permet à chaque pupitre d'avoir une idée plus précise de sa propre contribution au travail collectif et aux exigences de l'œuvre.

Le rythme pratiqué actuellement par Nathalie semble être le bon et les clarifications succinctes qu'elle donne sur le solfège et la théorie musicale permettent de mieux comprendre ce qu'on chante et intéressent la grande majorité.

Toutefois, le travail en pupitre n'est pas abandonné car il a montré une réelle efficacité. Ce travail en pupitre doit aussi pouvoir s'organiser entre amis, de façon autonome, en dehors du cadre institutionnel.

### **4/ Intervention de Christine Oehlkern : dates et contenu**

Dans un souci d'efficacité et pour que chaque choriste ait une meilleure connaissance vocale des membres de son propre pupitre, à titre d'expérience, il a été convenu que lors de la prochaine venue de Christine le 24 novembre prochain, celle-ci procéderait à une mise en voix collective d'une durée de 10 min, suivie de l'entretien individuel des deux nouveaux choristes (environ 2 x 15 min). En revanche, le travail individuel habituel sera converti en travail individuel en groupe et ce, pendant une durée de 20 min pour chaque pupitre. Il s'agit ici de l'étude des passages solos du *Credo*. Donc, les pupitres des sopranos, des altos, des ténors et des basses se succéderont sous sa tutelle pendant que Nathalie effectuera un travail en tutti avec les autres choristes.

### **5/ Dates des répétitions du 1<sup>er</sup> semestre**

Voir le tableau ci-joint (les dates des interventions de Christine n'apparaissent pas encore, sauf le 24 novembre).

### **6/ Recrutement dans le cadre de notre projet Liszt**

Le mot d'ordre est : « contacter tout azimut » !

- Contacter les anciens de la Saltarelle en insistant sur le fait que leur présence nous serait très utile pour conduire le projet à son terme. Valoriser notre projet.
- Nathalie a pris contact avec Mission Voix Alsace afin de demander conseil pour s'informer sur la méthode permettant de convaincre d'éventuels candidats attirés par notre projet et, dans cette optique, elle a déposé une annonce sur le site.
- Solliciter à nouveau la presse locale.
- Lancer un appel auprès des chefs de chœur de la région pour des candidats choristes qui seraient intéressés par notre projet.
- Appel à la participation d'une autre chorale pour étoffer la nôtre.

### **7/ ASCA : objet et cotisation**

Nous avons décidé d'adhérer à la fédération laïque ASCA (Association des Sociétés Chorales d'Alsace). Cette adhésion prendra effet en 2011 avec une cotisation annuelle de **62 €** payable en 2011. Cette adhésion nous permet :

- De pouvoir bénéficier de tarifs privilégiés avec la Sacem.
- De pouvoir décorer des chanteurs méritants.
- De pouvoir participer à des stages de formation avec des animateurs : par exemple au Kleebach, au mois de septembre à Ste Marie aux Mines avec Jacky Looks, etc ...
- De renouveler le répertoire et de l'étudier.
- De suivre des stages de mission voix dont l'ASCA est membre fondateur.
- De rencontrer des collègues des autres chorales lors du congrès annuel de l'ASCA.

- De rencontrer des chorales par secteur ou lors d'étude d'œuvres de plus grande envergure, ce qui donne à chacun la possibilité d'élargir le répertoire courant.
- De bénéficier d'une subvention lors d'animation de maison de retraite du département.

#### **8/ Compte-rendu du comité de la Maison des associations (Délégué : François Brun)**

- Afin de garantir le minimum d'hygiène, il a été demandé que les autres locataires du bâtiment (Orphéon et les accordéonistes) n'utilisent que les toilettes qui leurs sont dévolues.
- Les toilettes et les parties communes ne sont nettoyées qu'une fois par mois.
- Il a été signalé des traces d'infiltration d'eau dans notre salle de répétition. Aux dires des gestionnaires des lieux, celles-ci ne sont pas dues à des fuites en provenance de la toiture mais à des débordements dus à des chenaux encombrés par des détritrus (feuilles mortes, petits branchages etc ...).
- Il a été rapporté que les locaux existants sont très vétustes et qu'ils nécessiteraient une rénovation. Malheureusement il est à craindre que cela ne soit pas réalisé avant longtemps ...
- Le 17/01/2011 ou le 24/01/2011 sera organisé le pot du jour de l'an pour les associations locataires.

#### **9/ Ballade de Juin**

La ballade du 27 juin dernier au Thanner Hubel a été très appréciée par tous les choristes et nous avons chaleureusement remercié Andrée pour la qualité de l'organisation et pour son engagement, tant et si bien qu'il lui a été demandé d'organiser à nouveau celle de juin 2011. Date à retenir : le dimanche 26 juin 2011. Le lieu de la ballade et les modalités seront indiqués plus tard.

#### **10/ Soirée vin chaud**

Elle a été fixée au 15 décembre 2010. En voici le déroulement :

- De 20 h 15 à 21 h 30 → Répétition normale.
- À partir de 21 h 30 → Le traditionnel vin chaud de la Noël préparé selon une recette ancestrale mise en œuvre par le mari de Martine Loewert ...

#### **11/ Divers**

- Cours de solfège du samedi : pour le moment le nombre de demandeurs est insuffisant pour qu'un cours s'organise. Il faudrait au moins une dizaine de candidats. Dans ce domaine come dans d'autres, l'idée d'un questionnaire pour que les candidats potentiels expriment leurs attentes est envisagée.
- L'idée de la création d'un CD de mise en voix a été exprimée par une choriste mais pour le moment cela reste en suspens.
- Il a été demandé la création d'un comité d'écoute pour détecter la présence de fautes dans les fichiers MIDI et ce avant la diffusion au choristes. Pour l'instant seul Jean-Michel pour les ténors et Andrée pour les altos se sont proposés. Il faudrait encore deux volontaires (soprano et basse). Notons qu'il ne s'agit pas de nommer l'erreur, mais simplement de repérer le numéro de la mesure où l'on pense qu'elle se situe et de la signaler au créateur du fichier. Rappelons cependant que la tâche n'est pas harassante et demeure relativement plaisante, d'autant que l'erreur reste exceptionnelle ... Il faut cependant reconnaître que cela nécessite quelques connaissances de déchiffrage et donc de solfège et surtout de disposer d'une bonne oreille musicale ...

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 23 h.

**Le Président** : Jean-Michel Girard

**Le Secrétaire** : Georges Cogordan